



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

Contrat Local de Santé Tarentaise

SOMMAIRE GENERAL DU PLAN D' ACTIONS 1/2

Axe thématique	Orientation stratégique
1/ ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE	1 : Conforter l'offre de soins de premier recours
	2 : Développer l'accès à l'offre de soins spécialisée
	3 : Faciliter l'accès aux droits et aux ressources de santé
2/ PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE	1 : Favoriser le maintien à domicile
	2 : Densifier les offres de services en prévention
	3 : Accroitre la connaissance des publics en situation de handicap
3/ PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE	1 : Structurer un réseau de promotion de la Santé Mentale en Tarentaise
	2 : Préserver la santé au travail

SOMMAIRE GENERAL DU PLAN D' ACTIONS 2/2

Axe thématique	Orientation stratégique
4/ AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES	1 : Soutenir l'exercice de la parentalité
	2 : Sensibiliser les enfants et les jeunes à la santé, répondre efficacement à leurs besoins
5/ PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES	1 : Poursuivre les actions de prévention des conduites addictives auprès du public jeune
	2 : Développer des approches spécifiques de prévention en stations
	3 : Assurer le relais et la formation des acteurs
6/PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE	1 : Prévenir et sensibiliser à l'impact de l'environnement sur la santé
	2 : Réduire les risques d'expositions aux facteurs environnementaux
	3 : Développer des conduites de vie favorables à la santé

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 1

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
1/ ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE	1 : Conforter l'offre de soins de premier recours	Action 1 : Favoriser l'exercice coordonné entre les professionnels de santé et accompagner la pratique en cabinet de montagne
		Action 2 : Valoriser et développer les ressources du territoire
		Action 3 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels
	2 : Développer l'accès à l'offre de soins spécialisée	Action 4 : Assurer une offre diversifiée de vacations de spécialistes
		Action 5 : Poursuivre le développement des activités de télé-médecine
	3 : Faciliter l'accès aux droits et aux ressources de santé	Action 6 : Développer l'information sur les ressources en soins et en prévention existantes
		Action 7 : Informer et sensibiliser les professionnels et acteurs relais sur l'accès aux droits et soins

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 1 - Conforter l'offre de soins de premier recours

Action 1

Favoriser l'exercice coordonné entre les professionnels de santé et accompagner la pratique en cabinet de montagne

Constats

- Une évolution de la profession médicale, avec des professionnels qui souhaitent davantage concilier vie professionnelle et personnelle (baisse du temps de travail souhaité) et un exercice collégial et pluri-professionnel.
- Un déficit de praticiens libéraux est constaté à l'échelle de la Tarentaise, qu'il s'agisse des médecins généralistes ou encore davantage des spécialistes (ophtalmologistes, dermatologues, gynécologues et pédiatres).

Porteurs de l'action

APTV et communes

Partenaires de l'action

Professionnels de santé libéraux, ARS, CPAM

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintien et développement de l'offre de professionnels de santé libéraux sur le territoire
- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre le soutien et l'accompagnement aux maisons, pôles de santé, centres de santé, cabinets de groupe.
- Favoriser sur le territoire la mise en réseau des structures d'exercice coordonné : développer l'interconnaissance des acteurs, le portage de projets communs, la mutualisation des ressources
- Accompagner le positionnement des maisons de santé sur des projets de prévention/éducation pour la santé : accompagnement des professionnels dans l'élaboration de leurs projets
- Poursuivre l'intégration des nouveaux professionnels sur un territoire par des vacations au sein des maisons de santé (ex : diététicienne, sage-femme, orthoptiste..)
- Poursuivre le travail de mise en lien des cabinets de montagne avec les structures de la vallée :
 - Mise en place d'une logique de « pôle de santé » avec un cabinet de montagne connecté à la vallée (hôpital, maisons et pôle de santé...)
 - Partage d'internes entre cabinet de montagne et cabinet dans la vallée
 - Appui sur les outils de télésanté (déjà existants dans certaines stations)

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Evolution du nombre de regroupements effectifs sur le territoire
- Mise en œuvre effective de projets, d'actions ou de mutualisations entre les structures existantes
- Evolution du nombre de vacations réalisées au sein de maisons de santé

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 1 - Conforter l'offre de soins de premier recours

Action 2

Valoriser et développer les ressources du territoire

Constats

- Dans un contexte de manque de médecins et de hausse des pathologies chroniques nécessitant des parcours coordonnés et l'articulation de nombreux professionnels de santé, la place et les compétences de l'ensemble des professionnels de santé doivent être valorisées et développées.
- La connaissance des champs de compétence des professionnels médicaux et paramédicaux nécessite d'être renforcée tant auprès du public qu'auprès des professionnels.

Porteurs de l'action

Professionnels de santé, maisons de santé

Partenaires de l'action

APTV, communes

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintien et développement de l'offre de professionnels de santé libéraux sur le territoire
- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre la délégation de tâches entre professionnels de santé (via des protocoles) en lien avec l'évolution du contexte législatif
- Favoriser la communication sur les champs de compétences des professionnels de santé auprès du grand public et également auprès des professionnels : ex. compétences des sages-femmes sur le suivi gynécologiques
- Permettre l'expérimentation d'une infirmière ASALEE au sein d'une maison de santé : communiquer auprès des infirmiers libéraux du territoire sur la possibilité d'accéder à la formation ASALEE
- Repérer les dispositifs existants, notamment financés par la CPAM, pour les déployer sur le territoire APTV comme la télémédecine

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Outils de communication déployés
- Evolution du nombre d'infirmières ASALEE

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 1 - Conforter l'offre de soins de premier recours

Action 3

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels

Constats

- Actuellement, 68% des médecins en activité sur le territoire ont plus de 50 ans et 38% ont plus de 55 ans et seront à la retraite dans 10 ans.
- L'opportunité d'une installation est étudiée sous l'angle de l'exercice professionnel, mais également celui du cadre de vie, de la présence de certains types de services, de l'insertion professionnelle du conjoint : l'attractivité du territoire doit donc être travaillée pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Porteurs de l'action

Centres hospitaliers, Professionnels de santé, maisons de santé

Partenaires de l'action

APTV, communes, ARS, CPAM

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintien et développement de l'offre de professionnels de santé libéraux sur le territoire
- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Favoriser l'augmentation du nombre de maîtres de stages sur le territoire notamment pour le secteur paramédical
- Faciliter les démarches d'accès à un logement pour les étudiants qui viennent faire leur stage sur le territoire
- Développer les propositions de postes avec des statuts mixtes pour les médecins et les spécialistes, permettant de conjuguer une activité libérale et hospitalière, en lien avec les centres hospitaliers du territoire et les maisons de santé (l'exercice de l'activité libérale en maison de santé apparaît comme un facilitateur).
- Étudier la faisabilité d'un soutien financier au recrutement de spécialistes par les établissements hospitaliers

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Evolution du nombre de maîtres de stage
- Evolution du nombre d'étudiants en stage sur le territoire
- Evolution du nombre de postes en statut mixte libéral/hospitalier

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 2 – Développer l'accès à l'offre de soins spécialisée

Action 4

Assurer une offre diversifiée de vacations de spécialistes

Constats

- Un déficit de spécialistes installés sur le territoire, les patients doivent se rendre à Albertville voire même Chambéry, Annecy ou Grenoble pour obtenir des soins spécialisés.
- Les spécialités reconnues comme les plus déficitaires en Tarentaise sont : les ophtalmologistes, dermatologues, gynécologues et pédiatres.

Porteur de l'action

Centres hospitaliers, Professionnels de santé, maisons de santé

Partenaires de l'action

APTV, communes, ARS

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintien et développement de l'offre de soins spécialisés
- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Développer et maintenir les vacations de spécialistes sur les sites hospitaliers de Moûtiers et Bourg Saint Maurice.
- Communiquer sur les consultations de spécialistes existantes et leur donner plus de visibilité
- Communiquer sur l'offre hospitalière existante auprès du grand public : appui sur le site internet à venir du CH de Bourg Saint Maurice.

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Evolution du nombre de vacations de spécialistes sur le territoire
- Evolution de la fréquentation des vacations de spécialistes

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 2 – Développer l'accès à l'offre de soins spécialisée

Action 5

Poursuivre le développement des activités de télémédecine

Constats

- Des projets en cours qui facilitent l'accès aux soins et à la prévention :
 - Programme de dépistage de la rétinopathie diabétique
 - Projet Alcotra MIsMI : téléconsultations au sein d'EHPAD et télésurveillance à domicile

Porteurs de l'action

APTV, Professionnels de santé, maisons de santé

Partenaires de l'action

ARS, centres hospitaliers, communes, CPAM

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintien et développement de l'offre de soins spécialisés
- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Assurer le suivi des programmes en cours
- Promouvoir le déploiement des programmes en cours sur le territoire
- Identifier de nouveaux projets de développement de la télémédecine

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Evolution du nombre de dépistages et de téléconsultations réalisées
- Evolution des activités de télémédecine sur le territoire

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 3 – Faciliter l'accès aux droits et aux ressources de santé

Action 6

Développer l'information sur les ressources en soin et en prévention existantes

Constats

- Un besoin de développer l'information sur les ressources existantes pour faciliter l'accès aux droits et aux soins.
- Une interconnaissance des acteurs à développer afin de faciliter l'orientation des patients dans le parcours de soins et de prévention.

Porteurs de l'action

MRSS, Département (MAIA)

Partenaires de l'action

ARS, APTV, communes, professionnels de santé, CPAM

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de l'accès aux soins pour les habitants
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants

Modalités de mise en œuvre

- Favoriser la connaissance de l'offre par les professionnels et le décloisonnement entre sanitaire et médico-social :
 - Développer la présence des professionnels de santé libéraux sur les instances de travail pluri-partenariales (filière gérontologique par ex)
 - Outil d'information et/ou support informatique mutualisé entre les maisons de santé du territoire
- Identifier les outils pertinents pour mieux informer le grand public sur les ressources locales :
 - Répertoire départemental des acteurs : identifier le porteur et les modalités d'actualisation

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Participation du secteur libéral aux instances de travail pluri-partenariales
- Développement d'outils d'information sur les ressources

AXE THEMATIQUE 1 - ASSURER UNE OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE ATTRACTIVE

Orientation stratégique 3 – Faciliter l'accès aux droits et aux ressources de santé

Action 7

Informer et sensibiliser les professionnels et acteurs relais sur l'accès aux droits et soins

Constats

- Des formations organisées autour de l'identification des problématiques spécifiques aux populations précaires.
- Une mise en réseau des acteurs à poursuivre afin de favoriser l'accès aux droits et aux soins

Porteurs de l'action

Respect 73, CHS

Partenaires de l'action

APTV, communes, professionnels de santé

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Réduction du renoncement aux soins
- Amélioration du parcours de soins et de prévention pour les habitants et en particulier les populations précaires

Modalités de mise en œuvre

- Formation sur la « santé précarité » organisées en lien avec Respect 73 et le CHS de la Savoie pour identifier et prendre en compte les problèmes de santé spécifiques des personnes démunies ; repérer et connaître les ressources locales en matière d'accès aux soins, développer les partenariats :
 - Prendre contact avec les organisateurs pour connaître le nombre de participants et les modalités de poursuite de cette action

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre de participants aux formations
- Nombre de séances de formation proposées

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 2

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
2/ PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE	1: Favoriser le maintien à domicile	Action 1 : Favoriser l'accompagnement et le répit des aidants
		Action 2 : Développer les aides au maintien à domicile et l'accompagnement des acteurs du maintien à domicile
		Action 3 : Accompagner le secteur de l'emploi direct
	2: Densifier les offres de services en prévention	Action 4 : Favoriser l'adaptation des logements à la perte d'autonomie
		Action 5 : Faciliter la programmation de l'offre en prévention pour une densification des actions collectives
		Action 6 : Réaliser un état des lieux des besoins, avec l'impact de la carence de services type SESSAD, CAMPS, SAVS
3: Accroître la connaissance des publics en situation de handicap		

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 1 – Favoriser le maintien à domicile

Action 1

Favoriser l'accompagnement et le répit des aidants

Constats

- Des aidants parfois démunis face à la maladie ou à la dépendance de leur proche
- Des services d'aide à domicile en difficultés pour recruter du personnel d'intervention, ce qui complexifie le maintien à domicile

Porteurs de l'action

APTV, Département

Partenaires de l'action

Communes, SAAD, SSIAD, EHPAD, Accueils de jour, France Alzheimer, Service Etoile

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintenir l'autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie souhaité
- Permettre l'accès au répit pour les aidants
- Faciliter les recrutements pour les SAAD

Modalités de mise en œuvre

- Favoriser le développement de lieux de répit pour les aidants :
 - Travailler sur le projet de Maison des Aidants
 - Favoriser le développement des cafés des aidants :
 - Identifier les territoires pertinents pour développer ce type d'action
 - Identifier les porteurs et les financements possibles
- Travailler avec le Département sur des accueils de jour itinérant
- Imaginer des leviers locaux pour améliorer sur l'attractivité des services à domicile pour faciliter les recrutements

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité du projet de Maison des Aidants
- Evolution du nombre de cafés des aidants
- Fréquentation des cafés des aidants
- Amélioration des difficultés de recrutement rencontrés par les SAAD

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 1 – Favoriser le maintien à domicile

Action 2

Développer les aides au maintien à domicile et l'accompagnement des acteurs du maintien à domicile

Constats

- Les particularités géographiques de la Tarentaise nécessitent d'organiser des transports adaptés type transport accompagné pour permettre l'accès aux services pour les personnes âgées.
- Un service de transport assuré par des bénévoles actuellement limité au secteur de Moutiers et d'Aigueblanche
- Un fort taux de personnes très dépendantes à domicile, s'appuyant notamment sur une solidarité familiale.
- Pour les personnes âgées encore autonomes, des besoins d'aide sur les démarches administratives.

Porteurs de l'action

APTV, communes

Partenaires de l'action

Département, SAAD, SSIAD

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de l'accès aux services d'aide et de soins pour les personnes âgées
- Maintenir l'autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie souhaité

Modalités de mise en œuvre

- Encourager les offres de mobilité adaptées :
 - Faire un état des lieux des offres existantes sur les différentes communautés de communes
 - Faciliter la mutualisation et l'articulation des offres existantes en transport accompagné
 - Développer le périmètre d'intervention du service de transport actuellement proposé sur Moûtier et Aigueblanche
 - Développer l'accompagnement des démarches administratives
 - Développer la communication sur la MSAP de Moûtiers
 - Permettre un accompagnement à domicile des démarches administratives, pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer : identifier le porteur potentiel de ce type d'action (portage associatif ou privé)
- NB : des difficultés de recrutement par les acteurs du domicile (notamment l'hiver) qui fragilise l'offre de soutien à domicile

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Développement effectif de l'offre de mobilité et évolution de la fréquentation
- Développement effectif de l'accompagnement des démarches administratives
- Fréquentation de la MSAP par des personnes âgées

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 1 – Favoriser le maintien à domicile

Action 3

Accompagner le secteur de l'emploi direct

Constats

- Les structures d'aide à la personne présentent des difficultés à recruter du personnel formé, avec un turn-over important lié à une mauvaise image de ces métiers, un manque de valorisation financière, le caractère vallonné du territoire ou encore l'attrait des saisons à proximité.
- Un fort recours à l'emploi direct qui nécessite d'être accompagné afin de faciliter les démarches des particuliers employeurs et de limiter les risques d'isolement des intervenants.

Porteurs de l'action

Département, APTV

Partenaires de l'action

FEPPEM, IPERIA, MSAP de Moûtiers, communes

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintenir l'autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie souhaité

Modalités de mise en œuvre

- Développer l'information et orientation des particuliers-employeurs :
 - Identifier les actions de communication et d'information qui pourraient être déployées sur le territoire, en lien avec la FEPPEM, la MSAP de Moûtiers et les communes
- Etudier la possibilité de création d'un Relai Assistant de vie pour favoriser la mise en réseau des intervenants en emploi direct et limiter leur isolement :
 - Identifier les modalités possibles de déploiement de ce type de projet en lien avec IPERIA

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre d'actions d'information à destination des particuliers employeurs
- Effectivité de la mise en œuvre d'un relai assistant de vie

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 2 – Densifier les offres de services en prévention

Action 4

Favoriser l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Constats

- Le maintien à domicile nécessite des aménagements des lieux de vie
- Un manque d'anticipation des personnes âgées sur leurs besoin d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie
- Des aides financières à l'adaptation du logement qui existent mais qui semblent peu lisibles pour les usagers, et un délai important pour le versement de ces aides qui peut freiner la démarche de travaux dans le logement.

Porteurs de l'action

Département, APTV

Partenaires de l'action

ANAH, Caisses de retraite

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintenir l'autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie souhaité

Modalités de mise en œuvre

- Développer les actions de communication et d'information pour sensibiliser en amont à la nécessité d'anticiper l'adaptation des logements à la perte d'autonomie :
 - Organisation de conférences, de réunions d'information
 - Publication d'articles sur les canaux de communication des collectivités (journaux, sites internet,...)
- Etudier la possibilité de déployer des avances financières pour pallier le délai de versement des aides financières existantes

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre d'actions d'information
- Fréquentation des conférences et des réunions d'information
- Evolution du nombre d'aides financières mobilisées

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 2 – Densifier les offres de services en prévention

Action 5

Faciliter la programmation de l'offre en prévention pour une densification des actions collectives

Constats

- Une structuration et une coordination en cours dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie, au travers du déploiement de la Conférence des Financeurs de la Perte d'Autonomie : un levier à utiliser pour poursuivre la densification des offres de services en prévention sur le territoire

Porteurs de l'action

Département, ARS

Partenaires de l'action

Atouts Prévention Rhône-Alpes, APTV, commune

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Maintenir l'autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie souhaité

Modalités de mise en œuvre

- En lien avec la Conférence des Financeurs de la Perte d'Autonomie, développer une meilleure coordination locale de l'offre en prévention en direction des publics âgés.
- Développer de nouvelles actions santé en fonctions des besoins en lien avec la Mutualité française, l'IREPS, la CPAM, l'ARS : formation des accompagnants des personnes âgées à domicile sur la nutrition, diabète...

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Evolution du nombre d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire
- Fréquentation des actions de prévention

AXE THEMATIQUE 2 - PRESERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE

Orientation stratégique 3 – Accroître la connaissance des publics en situation de handicap

Action 6

Réaliser un état des lieux des besoins, avec l'impact de la carence de services type SESSAD, CAMPS, SAVS

Constats

La Tarentaise est un environnement peu adapté au handicap avec des services spécialisés faiblement accessibles, combinés à un manque de connaissance sur les besoins et handicaps présents sur le territoire.

Porteurs de l'action

Département, MDPH

Partenaires de l'action

APTV, communes

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration du parcours d'aide et de soins des personnes en situation de handicap

Modalités de mise en œuvre

- Réaliser un état des lieux des besoins en SESSAD, CAMPS et SAVS :
 - Evaluation du nombre de situations pouvant bénéficier de ces services sur le territoire, en lien avec la MDPH
 - Evaluation de l'offre à développer en réponse à ces besoins

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité du recensement des besoins

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 3

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
3/ PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE	1: Structurer un réseau de promotion de la Santé Mentale en Tarentaise	Action 1 : Sensibiliser le grand public et les professionnels à la santé mentale Action 2 : Améliorer la lisibilité de l'offre de soins psychiatrique Action 3 : Etudier l'opportunité d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) en Tarentaise
	2: Préserver la santé au travail	Action 4 : Prévenir les risques psychosociaux liés à la saisonnalité

AXE THEMATIQUE 3 – PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

Orientation stratégique 1 – Structurer un réseau de promotion de la Santé Mentale en Tarentaise

Action 1

Sensibiliser le grand public et les professionnels à la santé mentale

Constats

- Des habitants qui craignent pour leur santé ou celle de leurs proches : le mal-être, l'état dépressif, les troubles du sommeil, l'isolement et le stress au travail sont des sujets importants de préoccupation.
- La santé mentale apparaît souvent rattachée aux publics précaires, avec un déficit d'information du grand public sur cette thématique.
- 2 journées de formations organisées en 2016 sur la thématique « santé, précarité, vulnérabilité », ayant réuni 20 participants.

Porteurs de l'action

APTV

Partenaires de l'action

CHS, Respect 73, IREPS, Le Pélican, communes, Conseil Local de Développement

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de l'information du grand public sur la thématique de la santé mentale
- Amélioration de la connaissance des acteurs sanitaires et sociaux sur les enjeux liés à la santé mentale
- Amélioration de l'interconnaissance des acteurs sanitaires et sociaux

Modalités de mise en œuvre

- Développer l'information du grand public sur la thématique de la santé mentale :
 - Identifier les freins actuels au déploiement de Semaine d'Information en Santé Mentale en Tarentaise
 - Travailler au déploiement de cet événement sur la Tarentaise en fonction des moyens disponibles et des attentes de la population
- Poursuivre l'organisation des formations à destination des professionnels en construisant le programme en fonction des besoins des acteurs locaux, pour maintenir la dynamique de réseau.

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre d'événements et de formations organisés et fréquentation

AXE THEMATIQUE 3 – PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

Orientation stratégique 1 – Structurer un réseau de promotion de la Santé Mentale en Tarentaise

Action 2

Améliorer la lisibilité de l'offre de soins psychiatrique

Constats

- La géographie du territoire entraîne des difficultés à accéder à ces soins spécialisés
- Un souhait d'anonymat de la part des usagers qui peut constituer un frein à l'accès aux soins et à l'accompagnement spécialisés.
- Un enjeu autour de l'amélioration de la visibilité des ressources existantes.

Porteurs de l'action

APTV, communes

Partenaires de l'action

CHS, CMP, Centres hospitaliers

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de l'information du grand public sur la thématique de la santé mentale
- Amélioration du parcours des patients dans l'offre d'aide et de soins

Modalités de mise en œuvre

- Déployer une communication sur les accès à une offre de soins, dont l'offre de soins psychiatrique :
 - Communiquer sur l'offre de soins existantes sur le territoire au travers des journaux municipaux et de la presse locale, des sites internet : identifier les ressources locales et le rôle de chacun
- Contribuer à meilleure visibilité des CMP : intégrer la présentation de cette offre sur les sites internet des CH, améliorer la signalétique
- Travailler au désengorgement des CMP en repérant les professionnels de santé pouvant également accompagner les patients

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre des actions de communication et d'information

AXE THEMATIQUE 3 – PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

Orientation stratégique 1 – Structurer un réseau de promotion de la Santé Mentale en Tarentaise

Action 3

Etudier l'opportunité d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) en Tarentaise

Constats

- Un enjeu de mise en réseau des acteurs de la santé mentale, pour favoriser l'interconnaissance des acteurs, un accompagnement partenarial des situations et l'échange de bonnes pratiques.

Porteurs de l'action

APTV

Partenaires de l'action

Communes, CHS, CMP, Centres hospitaliers

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration du parcours des patients dans l'offre d'aide et de soins

Modalités de mise en œuvre

- Identifier les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement d'un CLSM :
 - Prise de contact avec le CLSM d'Albertville pour identifier les bonnes pratiques
 - Lien avec les ressources nationales d'accompagnement (Centre national de ressources et d'appui aux CLSM)
- Structurer la gouvernance et le fonctionnement d'un CLSM
- Agir sur les situations de crise avec l'intervention d'un « groupe expert » lors de situations identifiées

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre du CLSM
- Nombre et diversité des membres du CLSM et régularité des réunions

AXE THEMATIQUE 3 – PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

Orientation stratégique 2 – Préserver la santé au travail

Action 4

Prévenir les risques psychosociaux liés à la saisonnalité

Constats

- Des actions déployées sur les stations de Ménuires et de Val Thorens autour de la sensibilisation des employeurs et des saisonniers sur les risques psychosociaux : formation des employeurs, outils de sensibilisation des saisonniers (vidéos, plaquette d'information, site internet,...)

Porteurs de l'action

Espaces saisonniers, communes

Partenaires de l'action

CMP, Le Pélican

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation des employeurs et des saisonniers aux risques psycho-sociaux

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre la mise en œuvre des actions de sensibilisation des employeurs et des saisonniers aux risques psychosociaux
- Favoriser la duplication de ce type d'actions sur le territoire de la Tarentaise

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre d'actions de formation et de sensibilisation réalisées et fréquentation

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 4

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
4/ AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES	1 : Soutenir l'exercice de la parentalité	Action 1 : . Accompagner l'attente et l'arrivée d'un enfant
		Action 2 : Permettre les rencontres avec et entre parents
	2 : Sensibiliser les enfants et les jeunes à la santé, répondre efficacement à leurs besoins	Action 3 : Renforcer les compétences psychosociales
		Action 4 : Sensibiliser les jeunes à la santé

AXE THEMATIQUE 4 – AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Orientation stratégique 1 – Soutenir l'exercice de la parentalité

Action 1

Accompagner l'attente et l'arrivée d'un enfant

Constats

- Un déficit de médecins généralistes, de pédiatres et pédopsychiatres, qui complexifie la prise en charge et l'accompagnement des jeunes enfants
- Un besoin de renforcer l'information des parents sur les ressources locales pour accompagner l'attente et l'arrivée d'un enfant

Porteurs de l'action

Département

Partenaires de l'action

APTV, communes, CAF

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

Amélioration du parcours de soins et d'accompagnements pour les nourrissons et les jeunes enfants

Modalités de mise en œuvre

- Créer une plaquette sur l'ensemble des structures ressources existantes
- Ajouter un feuillet sur les ressources locales dans le carnet de la PMI
- Structurer un réseau périnatal

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Mise en œuvre effective des outils de communication

AXE THEMATIQUE 4 – AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Orientation stratégique 1 – Soutenir l'exercice de la parentalité

Action 2

Permettre les rencontres avec et entre parents

Constats

- Des actions mises places qui permettent les échanges avec et entre parents : Ateliers parents enfants (CIAS de Moutiers), Café des parents (RAM Haute-Tarentaise), temps d'échanges « Petite Bulle » (Aime)
- Ces actions concernent les parents de jeunes enfants, il n'existe pas d'offre de temps d'échange lorsque les enfants sont scolarisés
- Des actions d'informations sous format conférences, portées par des associations locales, dont la fréquentation est parfois limitée.

Porteurs de l'action

Coordinateurs enfance-jeunesse

Partenaires de l'action

CAF, associations et structures de soutien à la parentalité, fédérations de parents d'élèves, APTV

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

Développer et encourager les initiatives et la création de services ou d'associations visant à soutenir la fonction parentale

Modalités de mise en œuvre

- Etudier les possibilités d'actions autour des temps d'entrée en école maternelle et CP : des moments clés qui génèrent des séparations avec les parents, avec un besoin d'échange et d'accompagnement
- Poursuivre la mise en œuvre de conférences et réunions d'aide à la parentalité portées par les associations locales :
 - Etudier les possibilités de mutualisation à l'échelle de l'APTV : mutualisation d'un transport vers le lieu de la conférence par exemple.
 - Favoriser le développement d'un accompagnement des parents vers ce type d'action, afin de maximiser la participation : mobilisation des professionnels dans la communication sur ce type d'action, inscription de la conférence dans une démarche globale d'accompagnement et de soutien à la parentalité.
- Développer les liens avec les fédérations de parents d'élèves dans l'élaboration des projets de soutien à la parentalité
- Etudier la faisabilité du développement d'un point écoute sur la Haute-Tarentaise

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre d'actions de soutien à la parentalité déployées sur le territoire et fréquentation

AXE THEMATIQUE 4 – AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Orientation stratégique 2 – Sensibiliser les enfants et les jeunes à la santé, répondre efficacement à leurs besoins

Action 3

Renforcer les compétences psycho-sociales

Constats

- Des actions mises en place par l'IREPS auprès de plusieurs établissements scolaires qui ont bénéficié de formations pour les équipes éducatives au développement des compétences psychosociales (transfert de compétence)
- Une expérimentation de prévention par les pairs déployées par l'Education Nationale sur l'école primaire de Bozel

Porteurs de l'action

Education Nationale, services de santé scolaire

Partenaires de l'action

Etablissements scolaires, ANPAA, le Pélican, IREPS

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

Amélioration des compétences psycho-sociales des jeunes du territoire

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre la mise en œuvre de formations sur la thématique du développement des compétences psycho-sociales : appui et formation des équipes éducatives et mise en place de séances auprès des jeunes
- Poursuivre les actions de prévention par les pairs : formation de l'équipe éducative et d'élèves médiateurs pour la gestion des conflits, la communication non violente.

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre d'actions de renforcement des compétences psycho-sociales déployées sur le territoire et nombre de participants

AXE THEMATIQUE 4 – AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Orientation stratégique 2 – Sensibiliser les enfants et les jeunes à la santé, répondre efficacement à leurs besoins

Action 4

Sensibiliser les jeunes à la santé

Constats

- Un déficit de coordination des actions de prévention et de sensibilisation des jeunes sur la thématique de la santé et des conduites à risque : des messages vécus comme souvent redondant et peu percutants
- Un public jeune qui ne s'arrête pas aux frontières communales dans son parcours : une coordination des réponses à renforcer au niveau intercommunal

Porteurs de l'action

APTV

Partenaires de l'action

Département, communes, Etablissements scolaires, ANPAA, Pélican, IREPS, clubs sportifs

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de l'information des jeunes sur les ressources existantes en matière de santé
- Renforcement de l'efficacité et de la coordination des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public jeune

Modalités de mise en œuvre

- Améliorer la connaissance des ressources locales que les jeunes peuvent être amenés à solliciter : développer un document unique de communication sur les ressources existantes sur le territoire pour accompagner la santé des jeunes : quels lieux ressources, quelles coordonnées et quelles compétences.
- Améliorer la coordination des actions de sensibilisation et de prévention développées auprès du public jeune :
 - Réaliser un état des lieux des actions de sensibilisation et de prévention proposées aux scolaires, afin d'avoir une vision globale des interventions réalisées par chacun des acteurs et des outils utilisés
- Favoriser l'efficacité des actions de sensibilisation et de prévention développées auprès du public jeune :
 - Favoriser une évolution de l'approche « centrée sur les risques », vers une approche qui valorise les compétences des jeunes
 - Favoriser l'utilisation d'outils type « théâtre forum », qui permettent une approche différente des « discours moralisateurs » souvent associés aux actions de prévention et de sensibilisation
- Développer une collaboration avec les clubs sportifs sur la thématique de la santé : étudier la possibilité de mener des actions conjointes, favoriser la sensibilisation des éducateurs sportifs aux thématiques de prévention santé.
- Etudier la faisabilité d'un travail concerté avec le point écoute jeunes d'Albertville, notamment dans la notion d'itinérance sur le territoire de la Tarentaise.

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre d'outils de communication sur les ressources en santé
- Nature des actions de sensibilisation déployées auprès du public scolaire
- Effectivité du déploiement du Point Ecoute Jeunes sur la Tarentaise

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 5

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
5/ PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES	1 : Poursuivre les actions de prévention des conduites addictives auprès du public jeune	Action 1. Développer une consultation jeunes consommateurs (CJC)/ consultation avancée sur Moûtiers
		Action 2. Développer une prévention ludique et participative auprès des collégiens et lycéens
	2 : Développer des approches spécifiques de prévention en stations	Action 3. Mise en œuvre d'un volet prévention santé des conduites addictives en stations
		Action 4. Organiser des relais efficaces par la formation des acteurs de terrain
	3 : Assurer le relais et la formation des acteurs	Action 5. Former les professionnels de premier recours aux outils de type RPIB (Repérage Précoce et à l'Intervention Brève) ou conseil minimal

AXE THEMATIQUE 5 – PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Orientation stratégique 1 – Améliorer les prises en charge avec les consultations avancées pour les jeunes

Action 1

Développer une consultation jeunes consommateurs (CJC)/ consultation avancée sur Moûtiers

Constats

- Un âge moyen des consommateurs d'alcool qui s'abaisse, dans un contexte de polyconsommation. De nouvelles formes d'alcoolisation ont fait leur apparition : le « binge drinking » ou hyper alcoolisation des jeunes.
- Les services de l'ELSA constatent de plus en plus de jeunes consommateurs d'alcool ainsi qu'une file active de jeunes consommateurs d'héroïne (entre 18 et 25 ans).

Porteurs de l'action

Le Pélican

Partenaires de l'action

Etablissements scolaires, ARS, ELSA

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration du parcours de soins et d'accompagnement pour le public jeunes

Modalités de mise en œuvre

- Etablir un diagnostic et présenter auprès de l'ARS un dossier de demande de mesures nouvelles, reprenant le diagnostic, pour ouvrir une CJC

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la mise en œuvre de la CJC sur Moûtiers
- Effectivité du partenariat avec les établissements scolaires

AXE THEMATIQUE 5 – PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Orientation stratégique 1 – Améliorer les prises en charge avec les consultations avancées pour les jeunes

Action 2

Développer une prévention ludique et participative auprès des collégiens et lycéens et favoriser les démarches d'aller vers

Constats

- Une action de théâtre forum déployée auprès de 400 élèves du lycée et des collèges de Moûtiers, porté par l'APTV avec un soutien financier du Département

Porteurs de l'action

APTV

Partenaires de l'action

Etablissements scolaires, Sauvegarde

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration du parcours de soins et d'accompagnement pour le public jeunes

Modalités de mise en œuvre

- Elargir le public cible de l'action de théâtre forum mis en place sur Moûtiers :
 - Privilégier le public des 4ème et des 2nde : une intervention annuelle pour tous les élèves de ces classes
 - Faire le lien avec les actions de développement des compétences psychosociales
- Favoriser les démarches d'aller vers dans la présence d'acteurs de la prévention spécialisée et ponctuellement de prévention « addictions » aux abords des établissements scolaires
- Proposer des « actions de suite » après les sensibilisations

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre de participants à l'action de théâtre forum

AXE THEMATIQUE 5 – PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Orientation stratégique 2 – Développer des approches spécifiques de prévention en stations

Action 3

Poursuivre la mise en œuvre d'un volet prévention santé des conduites addictives en stations

Constats

- Les conduites addictives, une problématique récurrente pour le public saisonniers
- Un poste de coordinatrice des acteurs de prévention (infirmière de l'ELSA de Bourg St Maurice) créé en 2015, porté par le Pélican, avec un financement ARS (FIR)

Porteurs de l'action

Le Pélican

Partenaires de l'action

ELSA du CH de Bourg St Maurice, Communes, APTV, Espaces Saisonniers, ARS

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration du parcours de soins et d'accompagnement pour le public saisonniers

Modalités de mise en œuvre

- Etudier les possibilités de pérennisation financière du poste de coordinatrice des acteurs de prévention
 - Etudier les possibilité de relais dans le financement auprès des stations, de l'APTV
 - Etudier la possibilité d'une contractualisation entre le Pélican et l'ARS
- Poursuivre les journées de prévention et de dépistage organisées sur les espaces saisonniers et les renforcer pour en proposer plus d'une fois par an

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Pérennisation effective du poste de coordinatrice des acteurs de prévention
- Nombre de journées de prévention et de dépistage organisées sur les espaces saisonniers et nombre de participants

AXE THEMATIQUE 5 – PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Orientation stratégique 3 – Assurer le relais et la formation des acteurs

Action 4

Poursuivre la sensibilisation des professionnels à la thématique des conduites addictives

Constats

- Des formations portées par l'ELSA du CH de Bourg St Maurice et le Pélican auprès des acteurs de « première ligne » et des professionnels de santé sur le domaine des addictions
- Des professionnels qui identifient des difficultés autour de la prise en charge de patients ayant une connotation psychiatrique associée à l'alcoolisation, et de l'évaluation de la question de l'urgence

Porteurs de l'action

ELSA du CH de Bourg St Maurice, Le Pélican, APTV

Partenaires de l'action

CMP, Centre hospitaliers, Maisons de Santé, Communes, Espaces Saisonniers

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation des professionnels

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre les actions de formation en direction des acteurs de première ligne et des professionnels de santé, sur le domaine des addictions
- Développer le lien avec les professionnels de la psychiatrie sur la thématique des conduites addictives :
 - proposer des interventions visant à la sensibilisation des professionnels sur les conduites addictives
 - Favoriser une prise en charge coordonnée des patients entre addictologie et psychiatrie
- Développer le lien avec les professionnels des urgences sur la thématique de l'évaluation de l'urgence

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre de journées de formation organisées et nombre de participants

AXE THEMATIQUE 5 – PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Orientation stratégique 3 – Assurer le relais et la formation des acteurs

Action 5

Former les professionnels de premier recours aux outils de type RPIB (Repérage Précoce et à l'Intervention Brève) ou conseil minimal

Constats

- Le territoire de la Tarentaise bénéficie d'un travail partenarial dynamique et complémentaire assuré par l'association « Le Pélican », l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) de Bourg- St-Maurice ou encore l'association « Vie Libre ».
- La mobilisation des professionnels de santé dans le repérage des conduites addictives pourrait être renforcé afin de compléter les interventions spécialisées en addictologie

Porteurs de l'action

ELSA du CH de Bourg St Maurice, APTV

Partenaires de l'action

Maisons de Santé, professionnels de santé

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation des professionnels

Modalités de mise en œuvre

- Identifier les cabinets et les maisons de santé intéressés pour suivre une formation à ces outils (ex RPIB : Méthode visant à évaluer de façon précoce chez les adultes la consommation d'alcool et d'en évaluer le risque, proposer une intervention brève chez les consommateurs à risque, assurer un accompagnement de manière durable afin de favoriser la réduction ou l'arrêt de ces consommations)
- Développer des formations au repérage précoce pour les 2 autres substances psychoactives les plus utilisées : tabac et cannabis

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre de journées de formation organisées et nombre de participants

SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS – AXE 6

Axe thématique	Orientation stratégique	Actions
6/ PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE	1 : Prévenir et sensibiliser à l'impact de l'environnement sur la santé	Action 1. Relayer localement les outils de communication existants
	2 : Réduire les risques d'expositions aux facteurs environnementaux	Action 2. Développer la prévention sur les risques liés à l'exposition solaire
	3 : Développer des conduites de vie favorables à la santé	Action 3. Améliorer la qualité de l'air
		Action 4. Prévenir le risque sonore
		Action 5. Améliorer la prise en compte de la santé dans les démarches d'urbanisme et dans les logements
		Action 6. Promouvoir une alimentation équilibrée et des activités physiques adaptées

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 1 – Prévenir et sensibiliser à l'impact de l'environnement sur la santé

Action 1

Relayer localement les outils de communication existants

Constats

- La « prévention en santé environnement » s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé : créer les conditions nécessaires pour que chacun puisse agir sur les déterminants de santé et obtenir un cadre de vie favorable à la santé dans une dynamique de changement de comportement.
- Il existe un intérêt marqué de la part des habitants pour des actions et des informations sur les risques environnementaux, les liens entre la santé et l'environnement.

Porteurs de l'action

APTV

Partenaires de l'action

Maisons de Santé, professionnels de santé, CPAM, ARS, ONF, Vivre en Tarentaise

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation des professionnels et du grand public sur les impacts de l'environnement sur la santé

Modalités de mise en œuvre

- Mettre en place des relais pour permettre une transmission large des outils existants
 - Sur la qualité de l'air :
 - Communiquer au travers site internet des communes et de l'APTV, de la presse locale
 - Sensibiliser les responsables des groupements agricoles sur la thématique du brûlage du foin
 - Sur l'ambrosie : de la documentation peut être fournie par l'ARS, communiquer au travers des bulletins municipaux
 - Sur la Maladie de Lyme : de la documentation peut être fournie par l'ARS, communiquer en lien avec l'ONF avec des panneaux à l'entrée des forêts.
- Mobiliser les Maisons de Santé pour positionner des affiches de sensibilisation dans leurs locaux
- Sensibiliser les professionnels de santé locaux : médecins, pharmaciens, centres hospitaliers, infirmiers
 - Identifier les coordonnées mails des professionnels pour diffuser de l'information : se mettre en lien avec le Conseil de L'Ordre et la CPAM.

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité du déploiement d'outils de communication

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 1 – Prévenir et sensibiliser à l'impact de l'environnement sur la santé

Action 2

Développer la prévention sur les risques liés à l'exposition solaire

Constats

- En atteignant la peau, les doses excessives d'UV agressent les cellules cutanées et peuvent provoquer des dommages irréversibles dans les gènes des cellules exposées.
- L'exposition aux UV est plus importante en montagne, du fait de l'altitude et du fait que la neige fraîche réverbère 80 % des UV reçus.

Porteurs de l'action

Vivre en Tarentaise, APTV

Partenaires de l'action

Mutualité Française, MSA, Maisons de Santé, professionnels de santé, ARS

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation du grand public aux risques liés à l'exposition solaire

Modalités de mise en œuvre

- Soutenir les campagnes de prévention et dépistage existantes : relais des campagnes existantes au niveau local (flash dans les bulletins municipaux...)
- Développer des campagnes de dépistage des cancers de la peau en vallée : implantation de journées de dépistage au sein des vallées en complément des stations avec certains publics prioritaires comme les enfants, les agriculteurs, les guides et moniteurs de ski (en lien avec la MSA)
- Favoriser le développement des téléconsultations en dermatologie
- Développer la sensibilisation à l'utilisation de lunettes de soleil en stations

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité du déploiement des campagnes de prévention et de dépistage, et fréquentation

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 2 – Réduire les risques d'expositions aux facteurs environnementaux

Action 3

Améliorer la qualité de l'air

Constats

- Le territoire de la Tarentaise est vulnérable aux pollutions par les particules fines. Ces particules pénètrent profondément dans les poumons et peuvent favoriser l'apparition de maladies cardio-pulmonaires et le développement de cancers.
- Certaines activités sont de fortes émettrices en particules : le chauffage résidentiel au bois, le trafic routier, les activités industrielles et humaines.
- La qualité de l'air intérieur doit également faire l'objet de préoccupations

Porteurs de l'action

Partenaires de l'action

ARS, DREAL, Vivre en Tarentaise (porteur de l'action sur la mesure du radon), ATMO Auvergne Rhône Alpes, APTV, Maisons de Santé, professionnels de santé

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Améliorer la connaissance et la localisation des facteurs de risques sur la qualité de l'air
- Améliorer la sensibilisation aux impacts de la qualité de l'air sur la santé

Modalités de mise en œuvre

- Evaluer la faisabilité d'une campagne de diagnostic du radon dans l'habitat privé (définition des secteurs les plus à risques, réalisation de mesures dans l'habitat privé) :
 - Vérifier la possibilité de distribution de kits de diagnostic par l'ARS
 - Mobiliser l'Association Vivre En Tarentaise en relai pour la diffusion des kits, pour une réalisation d'une phase de diagnostic pendant l'hiver
- Poursuivre la sensibilisation à l'impact du chauffage au bois et du brûlage des déchets verts sur la santé
- Faire connaître l'existence du Conseiller en environnement intérieur (CMEI) et notamment ses fonctions exercées chez des patients présentant des pathologies respiratoires ou allergiques et pour lesquelles la qualité de l'air intérieur est susceptible d'avoir un rôle majeur : renforcer la sensibilisation des spécialistes (allergologues, pneumologues) sur l'existence du CEI.
- Favoriser la mise en œuvre de mesures par des stations mobiles de la pollution en particules fines sur certains sites de Tarentaise, en lien avec ATMO Auvergne Rhône Alpes

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité de la campagne de diagnostic du radon, nombre de foyers mobilisés

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 2 – Réduire les risques d'expositions aux facteurs environnementaux

Action 4

Prévenir le risque sonore

Constats

- Du fait de ses activités touristiques, le territoire accueille un nombre important de lieux diffusant de la musique amplifiée (discothèques, bars musicaux, etc.).
- Les niveaux sonores relevés dans ces établissements sont généralement très élevés et peuvent entraîner des effets sanitaires (auditifs, troubles du sommeil, de l'attention, etc) notamment chez les jeunes.

Porteurs de l'action

Vivre en Tarentaise, Education nationale

Partenaires de l'action

ARS, MGEN, Maisons de Santé, professionnels de santé

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Améliorer la connaissance des impacts du bruit sur la santé

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre les actions de prévention des risques auditifs auprès des jeunes en lien avec la MGEN : outils d'animation scolaire sur le risque auditif (ex : concerts pédagogiques, expositions...)
- Poursuivre la sensibilisation des médecins et infirmiers scolaires sur les risques auditifs
- Sensibiliser les enseignants de sciences dans les établissements scolaires aux risques auditifs, afin qu'ils soient relai de la diffusion de l'information auprès des jeunes
- Poursuivre les sensibilisations par l'Education nationale pour les collégiens sur les risques liés à l'utilisation des casques audio

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Effectivité des actions de prévention des risques auditifs et fréquentation des actions

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 2 – Réduire les risques d'expositions aux facteurs environnementaux

Action 5

Améliorer la prise en compte de la santé dans les démarches d'urbanisme et dans les logements

Constats

- L'APTV et le Conseil Départemental de la Savoie s'engagent autour de la lutte contre la précarité énergétique en développant une plateforme permettant l'identification des ménages touchés et la mise en place de petits équipements économes en énergie.
- Des problématiques spécifiques sur les eaux potables repérées (bactéries, arsenic, antimoine...)
- Plus globalement un besoin de sensibilisation aux problématiques de santé dans les démarches d'urbanisme

Porteurs de l'action

APTV, Département, ASDER, EPCI

Partenaires de l'action

Vivre en Tarentaise, ARS, IREPS

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Améliorer la qualité des logements et réduire les impacts du logement sur la santé

Modalités de mise en œuvre

Dans les logements :

- Favoriser le développement de la communication sur l'existence de la plateforme de rénovation énergétique et permettre l'élargissement de l'information fournie par la plateforme à l'ensemble des thématiques touchant au logement
- Renforcer la communication sur les ressources disponibles sur le territoire pour répondre aux problématiques d'habitat indigne
- Evaluer la possibilité de mobiliser des financements LEADER pour développer des visites à domicile pour le repérage de l'habitat indigne

De manière plus globale :

- Promouvoir la démarche de l'évaluation de l'impact en Santé (EIS) auprès des élus en charge du suivi du SCOT et des PLU dans une logique de promotion d'un environnement favorable à la santé
- Poursuivre la dynamique de protection des captages d'eau potable dans un contexte d'intercommunalisation de la compétence Gestion de l'eau

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre d'habitats indignes repérés sur le territoire
- Effectivité du déploiement d'outils de communication sur la thématique du logement et de ses impacts sur la santé
- Nombre d'élus formés à la promotion d'un environnement favorable à la santé

AXE THEMATIQUE 6 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Orientation stratégique 3 – Développer des conduites de vie favorables à la santé

Action 6

Promouvoir une alimentation équilibrée et des activités physiques adaptées

Constats

- L'alimentation et l'activité physique font partie des leviers perçus pour améliorer la santé des populations. Au delà des recommandations nutritionnelles, les habitants souhaitent pouvoir travailler sur la qualité nutritionnelle des aliments et les habitudes de vie favorables à la santé.
- Dans le diagnostic « Le sport en Tarentaise » de l'APTV, il est mis en évidence l'esprit et la culture sportive en Tarentaise, bénéficiant d'une image de nature et de montagne, avec par exemple un taux de sportifs de haut niveau supérieur à la moyenne régionale. Néanmoins, ces pratiques sont encore très axées « tout ski » et les équipements sont surtout concentrés en station davantage pour les publics touristiques que les résidents de fond de vallée.

Porteurs de l'action

APTV, Vivre en Tarentaise

Partenaires de l'action

IREPS, Mutualité française, CPAM, CDOS, Département, Comité départemental du sport adapté

Améliorations attendues / Bénéfices attendus de l'action

- Amélioration de la sensibilisation du grand public aux impacts de l'alimentation et de l'activité physique sur la santé

Modalités de mise en œuvre

- Poursuivre le développement de projets de prévention combinant l'approche « alimentation » et « activité physique » : projets de la Mutualité française, projet PACAP de la maison de santé d'Aigueblanche sur la prévention du surpoids et de l'obésité chez les 0-6 ans, appel à projet CPAM de la maison de santé d'Aime sur la prévention du surpoids et de l'obésité chez les enfants de CM2...
- Favoriser l'accès à une activité physique à tout âge :
 - Réaliser un inventaire des activités physiques adaptées à destination du public âgé existant sur le territoire : se mettre en lien avec le CDOS, la Maison des Réseaux et l'agence éco-mobilité, les associations de personnes âgées, le Département, Comité départemental du Sport Adapté

Indicateurs d'évaluation et de suivi

- Nombre de projets de prévention combinant « alimentation » et « activité physique » et fréquentation des actions
- Effectivité du recensement des activités physiques adaptées à destination du public âgé